

Compte rendu du Comité de Pilotage du 2 mai 2019

Présents : Juliette, Mathias, Thomas, Maxime, Chantale, Marie-Noëlle, Dominique.

Présent par tel : Gaétan, Nicolas

Ordre du jour :

- WE 22 /23 juin – CO
- Préfiguration d'une nouvelle organisation plus décentralisée
- Nouveaux salariés
- Dossier de subvention à déposer à la métro
- Conclusion groupe de travail Semaine du Cairn
- Point Budget (reporté car Hyppolyte absent)
- Droits de terrasse pour commerce de la Métro
- Demande métropole : comment valoriser les structures de réemploi avec le Cairn

(ces deux derniers points feront l'objet de la création d'un groupe de travail)

Questions diverses :

Le GL de Tullins est en relation avec les organisateurs du Festival de l'Albenc pour que le Cairn ait un stand sur le Festival et pour co-organiser une conférence. Sur cette action le groupe « Bièvre - pays Voironnais » (regroupant les GL Tullins, Voiron, Bièvre, Paladru) est mobilisé. Une intervention de Frédéric Bosqué est prévue. Ce dernier propose une conférence d'1h30 + un atelier d'1h30 pour lesquels il demande une participation Libre et Consciente (allant de 0 € à 3 000 € avec en moyenne 500 €)

Que fait le Cairn ? Il est prévu dans le budget du Cairn, 250 € par Groupe local. Il est donc proposé que les GL de Bièvre – Pays Voironnais prennent dans ce budget pour constituer une somme qui sera éventuellement complétée par Espace Nature Isère (organisateur de l'événement)

WE du 22/23 juin - Ordre du jour du Comité d'Orientation :

Idée avancée par Mathias et Nans de proposer pour ce CO une journée rencontres de bénévoles et se donner le temps de faire le point sur notre fonctionnement + un moment de convivialité.

Faut-il prévoir ce temps le samedi ou le dimanche ?

Difficile d'intégrer ce temps dans le planning du Samedi => nécessité de deux temps distincts

Prévoir une journée spécifique le Dimanche autour du Lac de Paladru ?

des inconvénients :

- Modification du programme par rapport à ce qui était prévu
- Voir si salle prévue pour Samedi sera disponible le Dimanche

- Temps restant pour organiser cette journée un peu court. Ne vaut-il pas mieux reporter tout cela en septembre ?
- Est-ce important de lancer ce temps de réflexion, ou consacrer son énergie au fonctionnement pratique ?

des avantages :

- ce moment peut-être l'occasion de remobiliser des énergies.
- Le reporter en septembre nécessite de se remobiliser pendant l'été, ce qui sera difficile. On perd la dynamique du Tour du Cairn, et l'avantage d'avoir une stagiaire qui peut aider pour la mise en place de l'événement.
- S'il fait beau, il peut être sympa de prévoir ce moment en plein air avec la possibilité pour les participants d'assister à des ateliers et des activités plus ludiques
- Mathias et Nans sont prêts à prendre l'organisation de ce moment en charge.

Décision :

L'idée de différer le CO au Dimanche est retenue. Dominique voit si la salle de la Mairie de Charavines est disponible (en solution de replis s'il fait mauvais)

(vu avec la mairie : la salle est disponible le Dimanche)

Préfiguration d'une nouvelle organisation plus décentralisée

Retour fait de la réunion d'échange à Voiron qui a été très appréciée, car permet un lien entre GL et équipe de Grenoble

Idée de renouveler ces temps d'échange décentralisés. Une prochaine réunion est prévue dans le Vercors. Ne sera maintenue que s'il y a des participants. Libre aux groupes locaux de provoquer ce type de rencontre.

Idée d'une lettre destinée aux bénévoles des groupes locaux : échange sur ce qui s'est passé dans les groupes locaux. Infos qui doivent circuler en interne. Inclure les relevés de décision du CP. Nicolas la rédigera.

La question s'est posée de savoir si ça ne faisait pas double emploi, avec la représentativité des groupes locaux auprès du Comité de Pilotage ? Pas les mêmes infos.

Décision : les deux propositions (temps d'échanges décentralisés et lettre aux bénévoles) ont été validés

Point Salariés

Bonne dynamique au local du Cairn avec la présence de Nicolas, Maxime, Léa et Bazille, avec de réelles compétences. Un escape Game chez un partenaire du Groupe a été organisé pour souder le

groupe. Remarque de Maxime : l'initiative de Nicolas autour du parapente, a permis aux salariés de mettre des visages derrière les noms des bénévoles. Belle initiative à renouveler.

Demande de subvention Métro

Mathias a rdv avec Isabelle Vaillant, la chargée de mission ESS de la Métro, la semaine prochaine. Il doit rédiger le dossier de demande de subvention pour la 3^{ème} année à la Métro. Quel axe mettre en avant ?

(1^{ère} année ciblée sur le salarié, 2^{ème} année sur le Groupe de travail numérique. Initialement la Métro s'était engagée à aider le Cairn pendant trois ans uniquement)

- Idée d'évoquer le travail mené pour atteindre une autonomie budgétaire.
 - ⇒ Risque de se fermer la porte pour l'année d'après si nous n'avons pas atteint l'autonomie.
 - ⇒ Dire que nous essayons de diminuer le besoin d'aides pour les années à venir.
- Pourquoi ne pas flécher les subventions sur le GT Solidaire pendant un an, avec l'idée que l'expérimentation qui a été faite avec le Cairn solidaire pourrait être reproduite sur d'autres territoires. (attention : l'action soit être sur le territoire de la Métro)

Jérôme Rubesse, qui suit le dossier est ultra-sensible à comment toucher d'autres publics.

Deux axes pour diversifier le public du Cairn : Cairn solidaire, monde étudiant pour créer une dynamique sur St Martin d'Hères

- Ne pas passer sous silence le fait que la Métro ne s'était engagé que pour trois ans. Regard en arrière : le SOL a été soutenu pendant cinq ans par l'Europe. Il est clair que notre projet ne peut être soutenu seulement pendant trois ans. A la base la métro avait dit 3 ans dégressif et finalement elle a maintenu le même montant pendant deux ans.

La métro voit que l'on fait du bon travail et nous sollicite pour participer aux actions mises en place par ses services. Bémol : 2020 année électoraledonc inconnu pour la suite.

Juliette, Dominique, Thomas sont d'accord pour la relecture du dossier de demande de subvention.

Conclusion du groupe de travail sur les modalités de la bonification lors de la semaine du Cairn.

D'après les Statuts du Cairn : bonification est possible sur critères sociaux et dans le cadre de manifestations.

Soucis : cet abondement sera financé par les 2 % de reconversion, or à l'origine, ces 2% de taxes étaient annoncés comme revenant aux professionnels adhérents.

Conclusion du GT : il a été décidé que toute conversion (quelque soit son montant) sera abondée de 5 cairns, mais une seule fois par adhérent. Les comptoirs de change poinçonneront les cartes d'adhérent lors d'une conversion qui bénéficiera d'une bonification

Raisons : - plus égalitaire (un abondement en pourcentage du change favorise les personnes plus aisées)

- Plus facile à gérer pour les comptoirs de change

Abondement limité à 1500 cairns (donc touchera 300 adhérents)

Dates : du 10 au 23 juin inclus.

Il est important de proposer l'abondement aux adhérents qui peuvent choisir de ne pas en bénéficier (Ne pas le faire systématiquement)

Droits de terrasse à la métropole

Ex : Bar qui doit payer 1000 € au trésor public pour droit de terrasse ou droit d'enseigne ne peut pas les payer en Cairn car ces droits sont payés directement au Trésor Public.

Solution : bar donne 1000 cairns à l'association qui lui verse 1 000 € à donner au Trésor Public.

C'est donc de la reconversion déguisée.

Si ça donne envie de rentrer dans le Cairn, que ça fait tourner du cairn, pourquoi s'en priver ?

Pb de créer une exception, qui n'est pas accessible pour tous, pb d'équité.

Idée de le faire dans le cadre d'une expérimentation, limité dans le temps. Ca ne doit pas être pris comme acquis.

Décision : Création d'un Groupe de travail « trésorerie publique » pour réfléchir à la question avec Gaëtan, Mathias, Maxime, Thomas. Il n'y a pas d'échéance.

Solidarité

Le Cairn été sollicité par la métropole pour intervenir en direction des structures de réemploi (ressourcerie etc,) Est-ce que le COS peut distribuer des Cairns fléchés vers les structures de réemploi ? Pas possible de flécher des cairns ?

Nécessité qu'un groupe de travail se saisisse de la question.

Remarque : la Remise est adhérente au Cairn (de fait fait partie de EPISOL qui est adhérent au Cairn), mais n'accepte pas le Cairn.

Le responsable de la ressourcerie de St Marcelin fait partie du GL St Marcellin.

Décision : Proposer au groupe au GT Solidarité de s'en saisir. Faire remonter cette suggestion du GL via la lettre au GL pour que les personnes intéressées se joignent au groupe.